

VENTE AUX ENCHERES PUBLIQUES d'actifs immobiliers dépendant d'une liquidation judiciaire

DE PARCELLES DE TERRAIN SITUEES SUR LA COMMUNE DE GILLY SUR ISERE (SAVOIE)

Chemin de la Pommeraie cadastrée Section A 4201, 306, Route de la Pommeraie cadastrée Section A 4202, au Château cadastrée Section A 4198 et Aux Vignettes cadastrée Section A 749

Adjudication fixée au **VENDREDI 12 JANVIER 2018 à 14 Heures**,
à l'audience du Juge de l'exécution du Tribunal de Grande Instance d'Albertville
(Savoie)

MISE A PRIX : 100.000 €

A LA REQUETE DE

La SCP BTSG, mandataire judiciaire inscrit sur la liste nationale, domiciliée 228, Rue Paul Gidon, ZA de l'Erier à 73000 CHAMBERY, agissant poursuites et diligences de Maître Stéphane GORRIAS, es qualité de liquidateur judiciaire de la SCI LES ATELIERS DE L'IMMOBILIER, SCI inscrite au RCS de CHAMBERY sous le n° 519 031 371, dont le siège est sis 386 Chemin de la Pommeraie à 73200 GILLY SUR ISERE, société en liquidation judiciaire,
Ayant pour Avocat la SCP MILLIAND / DUMOLARD / THILL

DESIGNATION DE L'IMMEUBLE

Sur le territoire de la commune de GILLY SUR ISERE (SAVOIE/73), des parcelles de terrains sis chemin de la pommeraie figurant au cadastre de ladite commune sous les références section A 4201 au 306 route de la pommeraie, cadastrée section A 4202 au château et cadastrée section A 4198 aux vignettes et cadastrée section A 749.

Ce bien étant amplement décrit dans le procès-verbal de description de la SELARL ALP JURIS Bertrand FINANCE, Laurent AMORAVIETA, Huissiers de Justice associés à ALBERTVILLE, du 20 septembre 2017 annexé au présent cahier des charges.

Ainsi au surplus que lesdits biens et droits immobiliers existent, s'étendent, se poursuivent et comportent, avec toutes leurs aisances, dépendances et circonstances, droits de propriété, de mitoyenneté et autres pouvant y être attachés, sans aucune exception ni réserve.

OCCUPATION DES BIENS A VENDRE : il résulte du PV de description des lieux que les parcelles de terrain sont actuellement inoccupées.

LES ENCHERES ne pourront être portées que par un Avocat inscrit au Barreau d'ALBERTVILLE.

VISITE DES LIEUX organisée par la SELARL ALP JURIS FINANCE AMORAVIETA, Huissiers de Justice à Albertville **le mercredi 20 décembre 2017 de 11h à 12h.**

FRAIS : payables par l'adjudicataire en sus de son prix.

CONDITIONS DE LA VENTE : le cahier des conditions de la vente peut être consulté :

- au greffe du juge de l'exécution du tribunal de grande instance d'Albertville
- Sur le site internet de l'Ordre des Avocats : www.avocats-albertville.fr